
CONSEIL D'UFR EXCEPTIONNEL PROCES-VERBAL N°12

22 juin 2021

VISIOCONFERENCE

Direction par intérim : Marie CLOUTOUR, François DUBASQUE, Marie-José GRIHOM, Matthieu LEE, Jean-Louis YENGUE

Membres élu.e.s présent.e.s : Alexis AVDEEFF, Marlène BELLY, David BODET, Mathilde CARRIVE, David CLARYS, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Laurian FONTAINE, Alice GRELIER, Aymeric HENAULT, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Jean-Marie LECOINTRE, Benoît LEROUX, François LUMINEAU, Gilles MARMASSE, Véronique MEYER, Chimène SIREDEY, Cécile VOYER

Membres élu.e.s excusé.e.s : Yannis DELMAS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Gilles MALANDAIN, Jean PYLOUSTER

Membres invité.e.s présent.e.s : Isabelle AABKARI, Claire BEAUSSE, Jean-Pierre ESCRIVA, Patricia ETIEN, Arnaud FRANCOIS, Serge HELIAS, Yvan HOCHET, Armelle JACQUEMOT, Pierre KAMDEM, Philippe MAINTEROT, Eric MARCEAU, Christian PAPINOT, Nicolas TRAN, Catherine TREHONDAT, Emmanuelle VAREILLE,

Membres invités excusés : Emmanuel BABBI, Nicolas VIBERT

Préambule :

Ce Conseil a été convoqué à la demande d'un tiers des élu.e.s comme le permet l'article 8 des statuts de l'UFR. Il a été convoqué dans les plus brefs délais possibles et en reprenant des points de l'ordre du jour proposés par les élu.e.s. Cette séance est informationnelle. Concernant la construction de la Nouvelle Offre de Formation, elle vient de débiter et les premières conclusions seront présentées en Commission Formation puis au Conseil au mois de juillet, et un vote sur les maquettes sera proposé au Conseil à l'automne.

1. Rencontre du Conseil d'UFR avec la Direction intérimaire

L'équipe de direction intérimaire en poste depuis le 31 mai dernier se présente.

Jean-Louis YENGUE, géographe, responsable du laboratoire RURALITES depuis 2017 et à ce titre invité aux séances du Conseil d'UFR.

Marie-José GRIHOM, psychologue en pathologie clinique, directrice du laboratoire CAPS depuis 2 ans et à ce titre invitée aux séances du Conseil d'UFR. Anciennement responsable du département de Psychologie et porteuse de la mention Master. Occupe la fonction d'assesseure Recherche.

Matthieu LEE, ingénieur d'études en cartographie, personnel BIATSS rattaché au département de Géographie et à la fédération de recherche Territoires.

Marie CLOUTOUR, Doctorante en Histoire moderne.

François DUBASQUE, maître de conférences en Histoire, anciennement responsable du département d'Histoire et à ce titre invité du Conseil d'UFR ; ancien élu de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, et élu de la Commission Recherche aujourd'hui. Occupe la fonction d'assesseur Formation.

2. Point sur la note de cadrage pour construire la Nouvelle Offre de Formation

La note de cadrage votée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 30 avril a été diffusée aux responsables de départements et porteurs et porteuses de mention et de parcours le 3 juin.

Des groupes de travail ont été formés par l'Université de Poitiers sur certains sujets (ex. portails). Les résultats du travail de ces groupes ne sont pas encore connus. Ils seront transmis par la Direction dès qu'elle en aura connaissance.

Suite à une réunion des assesseur.e.s Formation, le 14 juin ont été transmis deux documents de travail, l'un pour les Licences professionnelles et l'autre pour les Masters, avec des éléments de cadrage qui seront votés en CFVU le 8 juillet.

La Direction communique toutes les informations connues sur le cadrage de la NOF pour permettre aux équipes pédagogiques de travailler en parallèle du travail effectué au niveau de l'UP. Compte tenu du calendrier très court, il est important que les équipes commencent

leur travail avant la note de cadrage définitive connue et en bénéficiant au fil de l'eau de toutes les informations pouvant être obtenues de l'UP.

3. Point sur le calendrier et la méthode de l'élaboration de la NOF

La contestation de l'enveloppe cible de 43000 HETD et de sa méthode de calcul n'a reçu aucune réponse favorable de la présidence de l'UP à ce jour. L'équipe décanale intérimaire a décidé de mettre en place une démarche pour la construction de la NOF. Le travail a débuté avec les équipes pédagogiques. La Direction organise des rencontres bilatérales avec les porteurs et porteuses de mention/parcours qui le souhaitent. Chacun.e apporte ses idées pour son offre de formation. A la date du 30 juin, une compilation des informations sera faite et exposée en Commission Formation le 1^{er} juillet et en Conseil d'UFR dans les jours suivants.

L'addition de l'enveloppe horaire de chaque formation, département amènera à l'enveloppe horaire de l'UFR. Elle se situera entre les 49000 HETD de l'offre de formation actuelle et les 43000 HETD données pour cible par la présidence de l'université. Ce sera alors le rôle de l'équipe décanale de présenter cette enveloppe horaire à la présidence.

La Direction compte sur chacun.e pour optimiser l'enveloppe horaire et permettre à l'UFR de faire un pas vers la présidence en réussissant à diminuer l'enveloppe horaire actuelle.

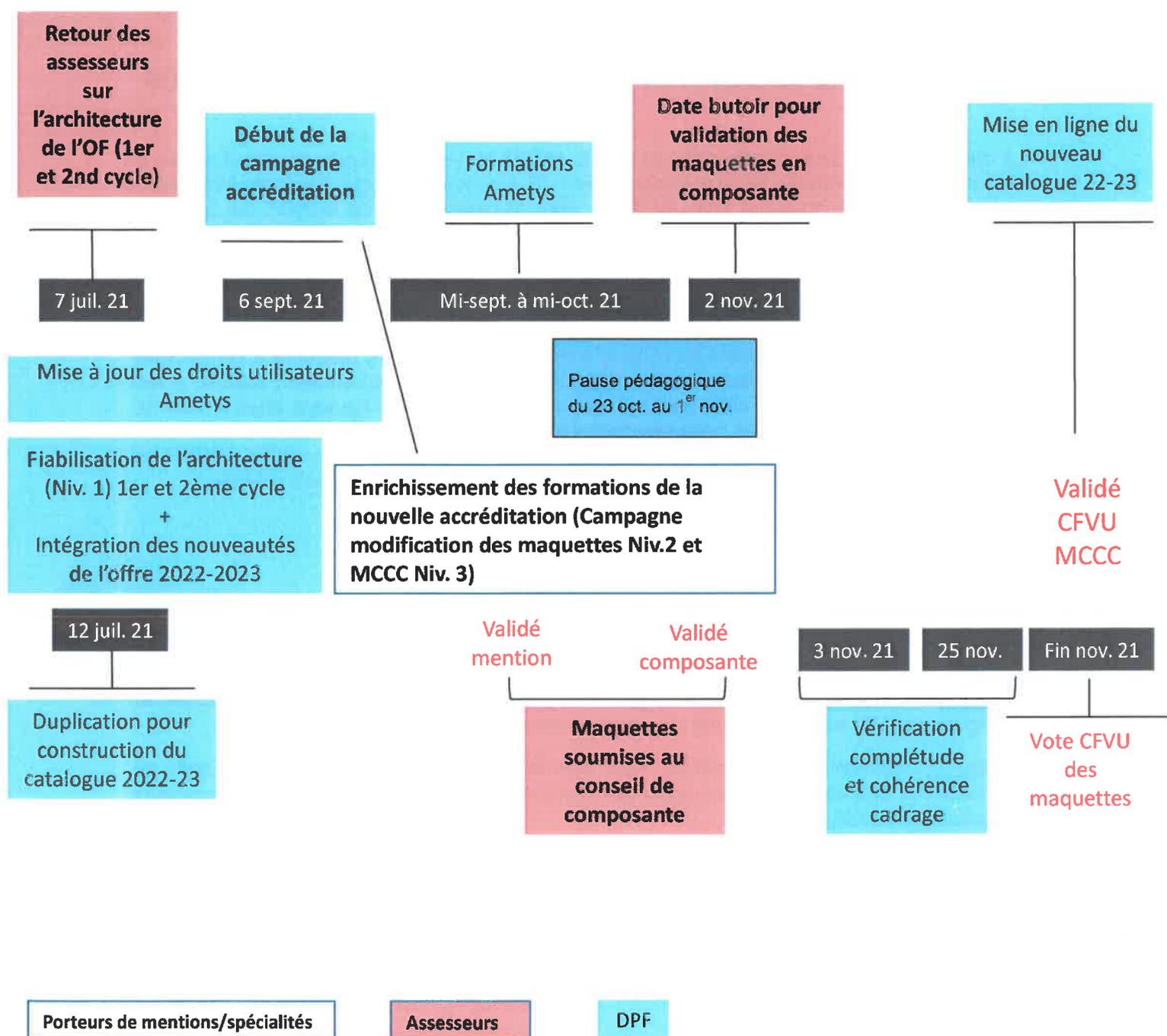
La construction de la NOF s'effectue sur 3 niveaux :

Niveau 1 : *Architecture globale de l'offre de formation* Il s'agit de la déclinaison par niveau de diplôme, des mentions et parcours de la mention. (Le travail des équipes pédagogiques est en cours ; retour des fiches d'intention)

Niveau 2 : *Maquette de formation* Il s'agit de l'organisation temporelle (année, semestre) et pédagogique (UE, matière, volume d'enseignement et modalité d'enseignement)

Niveau 3 : *Modalités de Contrôle des Connaissances des maquettes* Il s'agit de l'organisation des examens et du calcul des résultats s'appuyant sur les notes aux examens intégrant des pondérations.

Calendrier Ametys offre de formation 2022-2023 (nouvelle accréditation)



Les fiches d'intention pour les Licences et Masters devront être communiquées à la présidence le 7 juillet. Il est demandé de faire remonter les fiches Masters à l'équipe de direction pour le 2 juillet au plus tard pour garder un temps de relecture. Ces fiches vont permettre à la présidence d'entamer la vérification des modifications éventuelles à apporter sur l'architecture de l'offre de formation dans le logiciel Amétys. Cette architecture doit être prête pour la rentrée pour que les équipes pédagogiques puissent saisir les maquettes et les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences. Les maquettes seront soumises au vote de la CFVU fin novembre pour une mise en ligne en décembre pour l'ouverture des campagnes de Parcoursup et Campus France.

La Commission Formation et le Conseil d'UFR du mois de juillet permettront de mettre en commun le travail effectué par les équipes pédagogiques et d'engager une réflexion collective. L'enveloppe horaire sera étudiée.

Les maquettes seront soumises au vote du Conseil d'UFR au mois d'octobre.

4. Point BIATSS

Les élus BIATSS ont été reçus par la Direction.

Concernant la NOF, le personnel administratif est inquiet de la possible suppression de postes notamment au sein du service scolarité que pourrait engendrer une baisse des effectifs étudiants et des heures d'enseignement.

La Direction entend ces inquiétudes et restera vigilante à ce qu'il n'y ait aucune suppression de postes, sachant que les évolutions envisagées actuellement modifieraient peu le nombre d'étudiant.e.s accueilli.e.s.

5. Point étudiant.e.s

Les élu.e.s étudiant.e.s remercient l'équipe de direction de les avoir reçu.e.s. Leur souhait est d'entretenir les mêmes relations cordiales avec cette nouvelle équipe décanale qu'avec l'équipe sortante.

L'année universitaire étant terminée, les élu.e.s ont peu de contacts avec les étudiant.e.s. Des contacts avec des enseignant.e.s leur permettent de se tenir au courant des affaires en cours à l'UFR.

Ils.elles restent vigilant.e.s aux possibles conséquences négatives de la NOF sur les étudiant.e.s et à ce que les conditions d'études ne se trouvent pas dégradées.

6. Incidences de la préparation de la NOF sur le référentiel des tâches

Le référentiel est de 1400 heures actuellement. Ces heures sont incluses dans l'enveloppe horaire de l'OF. Ce chiffre est bas de par la volonté de l'UFR de favoriser les heures d'enseignement.

Il est à noter que certaines tâches telles que la tenue des sites internet des départements ne sont pas incluses actuellement dans le référentiel.

La note de cadrage pour la NOF impose plus de stages en Licence. Le temps d'accompagnement des étudiant.e.s et de lecture des rapports devrait être pris en compte.

Un groupe à l'UP travaille sur ce sujet et n'a pas encore fait connaître ses conclusions. La question sera soulevée auprès de la vice-présidente à la formation.

7. Questions diverses

Il est demandé que le prochain Conseil ait lieu en présentiel.

Selon les conditions sanitaires en vigueur et les contraintes techniques, la possibilité de tenir un Conseil en présentiel ou hybride sera envisagée.

Des élu.e.s rédigent leur propre compte rendu des séances du Conseil et souhaitent qu'il continue à être diffusé aux membres du Conseil.

L'équipe de direction par intérim s'engage à continuer la diffusion de ces comptes rendus.

Il est demandé que le premier Conseil de la rentrée ait lieu tôt, dès la mi-septembre, notamment pour discuter de la campagne d'emplois enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.r.se.s.

La direction convoquera le premier Conseil de l'année universitaire 2021-2022 le plus tôt possible en tenant compte de l'activité très chargée de la rentrée. Habituellement les dialogues de gestion Ressources Humaines ont lieu en octobre ou novembre.

Il est demandé que le travail sur la NOF effectué en ce moment par les équipes pédagogiques soit compilé et communiqué à toutes et tous.

L'équipe décanale a prévu de présenter un récapitulatif des informations obtenues pendant les rendez-vous avec les porteurs et porteuses de mention. Le dernier rendez-vous aura lieu mardi 29 juin. La direction fera son possible pour que le document soit prêt suffisamment tôt pour le diffuser avant la Commission Formation qui se tiendra le jeudi 1^{er} juillet.

Les documents concernant la NOF envoyés par l'équipe décanale n'ont pas été reçus par tous les enseignant.e.s.

Les documents de cadrage de la NOF ont été communiqués aux responsables de départements et porteurs et porteuses de mention Licence et Master. Chacun.e d'entre eux.elles a à charge de transférer ces documents aux personnes concernées qui ne figureraient pas dans la liste d'envoi. La note de cadrage votée par la CFVU le 30 avril dernier est disponible sur le site internet de l'UP.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



Jean-Louis YENGUE

La secrétaire de séance



Nadia SGOIFO

